



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Éducation / Loi d'orientation / Mouvement lycéen / Parents d'élèves / Académie de Paris

Loi Fillon : la FCPE-Paris appelle au dialogue

L'assemblée générale des présidents de conseil local FCPE de Paris réunie, jeudi 7 avril en présence des représentants de l'UNL et de la coordination nationale des lycéens, réaffirme, à l'unanimité moins une abstention, sa solidarité avec les élèves engagés dans le mouvement de protestation contre la loi d'orientation, pour une autre politique éducative.

Elle rappelle que le mouvement doit se dérouler dans le respect des personnes et des biens avec pour première exigence, le respect de la démocratie. Partout à Paris, depuis le début du mouvement, des parents s'impliquent pour éviter des débordements de toute nature.

L'assemblée générale des présidents FCPE dénonce l'intimidation et les provocations des autorités ministérielles et rectorales, la valse hésitation permanente entre lock-out et ouverture contrainte des lycées, la pression exercée sur les chefs d'établissement, la création de conditions propices au développement d'incidents de toutes sortes. L'assemblée proteste solennellement contre la répression policière et toutes les formes de violence qui en résultent.

Elle apporte son soutien à Samuel Morville, élève au lycée Sophie-Germain, renvoyé, à l'audience du vendredi 27 mai, devant le tribunal correctionnel de Paris sur la base de poursuites pour le moins hasardeuses.

Elle demande au préfet de police de faire toute la lumière sur les événements sanglants du 8 mars ; demande également sur ce sujet, la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire.

L'assemblée générale des présidents réaffirme le droit de réunion des élèves, demande aux chefs d'établissement d'être garants du respect du droit des élèves ; de lever les sanctions ou menaces de sanctions disciplinaires dont certains, parmi les élèves les plus engagés, pourraient être victimes.

Pour un retour à la sérénité dans les établissements scolaires, le gouvernement doit prendre en compte l'inquiétude des lycéens, les écouter et ouvrir le dialogue. Notamment sur le sujet des travaux personnels encadrés (TPE) dont la suppression ne résulte pas de la loi d'orientation. L'assemblée des présidents demande que l'on s'engage sur la voie de la concertation afin de redonner confiance à des jeunes méprisés depuis plusieurs semaines par les autorités de l'État.

Pour la sauvegarde du service public d'éducation nationale, pour une autre politique éducative, pour un autre budget, l'assemblée générale des présidents FCPE de Paris appelle, dans les lycées, à des réunions entre élèves, enseignants, personnels et parents.

Paris, le 8 avril 2005